

Finances. Il s'agit d'une question qui supplémente certaines questions que j'ai déjà posées. Le gouvernement fédéral entend-il proposer, à la conférence fédérale-provinciale de la semaine prochaine, des mesures de contrôles du crédit qui seraient appliquées de façon sélective par les provinces, dans le domaine des loyers et de la consommation?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, nombre de sujets seront discutés la semaine prochaine à la conférence fédérale-provinciale. Je ne pense pas qu'on pourrait parler en détails de tout ce qui sera discuté à la conférence.

[Plus tard]

M. Nowlan: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Sans velléité d'entrer dans les détails, puis-je demander si le gouvernement fédéral envisage ou proposera d'appliquer des mesures sélectives de contrôle à l'échelle provinciale ou régionale? Si oui, le premier ministre redéfinira-t-il sa conception d'un Canada global?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je ne pense pas que la question, telle que posée, soit conforme au Règlement.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

VANCOUVER—LA GRÈVE DES DÉBARDEURS—RATIFICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Vu que la plus grande partie de la rive sud du port de Vancouver se trouve dans la circonscription de Vancouver-Est et que son fonctionnement a des répercussions partout au Canada, le ministre est-il en mesure de nous donner un rapport complet sur l'activité des débardeurs sur la côte ouest?

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme les députés le savent, il est douteux que des ministres puissent donner des rapports longs et complets sans revenir à l'appel des motions. Peut-être que le ministre pourrait donner un rapport bref et complet.

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Pour résumer, monsieur l'Orateur, la convention a été ratifiée avec une solide marge de 279 voix. Je saisis cette occasion pour remercier le député qui, pendant toute la semaine, m'a aidé à convaincre certains de ses électeurs que c'était au mieux de leurs intérêts. La convention a été ratifiée. Les hommes ont repris le travail de façon très disciplinée à 8 heures, heure de Vancouver, et dès ce soir, le port reprendra son activité normale.

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Est-ce que l'annonce que le ministre vient de faire à propos du port de Vancouver vaut également pour d'autres ports de la Colombie-Britannique?

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, Port Alberni présentait beaucoup plus de difficultés pour des raisons politiques, mais lui aussi a pu être convaincu.

LE PROJET DE MODIFICATIONS AUX LOIS OUVRIÈRES

M. H. Russell MacEwan (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Travail. Peut-il nous dire quand il a l'intention d'apporter les modifications aux lois ouvrières selon les recommandations du Rapport Woods?

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Au cours de cette session, j'espère monsieur l'Orateur, mais je ferais remarquer que le député lui-même a déjà exprimé l'avis qu'il ne voudrait pas voir inclure dans la loi toute disposition restrictive qui priverait automatiquement l'employeur ou l'employé de leurs droits en vertu de la loi.

SUGGESTION VISANT L'INTERVENTION DU MINISTRE DU TRAVAIL DANS LE DIFFÉREND POSTAL À MONTRÉAL

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre du Travail. Vu ce qu'il a fait sur la côte ouest et le bon travail qu'il a accompli l'an dernier, voudrait-il envisager d'offrir ses services et ceux de son ministère au ministre des Postes afin de régler le différend postal à Montréal?

Des voix: Oh, oh!

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre du Travail.

Le ministre des Postes et des Communications (M. Kierans) a-t-il fait appel au ministre du Travail (M. Mackasey) en vue de régler ce conflit?

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—MESURES EN VUE D'AIDER LES GENS À FAIBLE REVENU

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'on annonçait ce matin que plus de 1,666,000 Canadiens gagnaient moins de \$3,000 par année, le très honorable premier ministre peut-il dire quelles mesures il entend prendre pour augmenter le revenu de ces gens et leur permettre de faire face au coût de la vie?